



L'Auxance à Vouillé (86), le 20 décembre 2022. Photo : ARB NA

# Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Décembre 2022

Bulletin n°208

Décembre 2022

## PLUVIOMÉTRIE

/ p.3

Des précipitations déficitaires partout

## EAUX SOUTERRAINES

/ p.4

89% des stations ont un niveau inférieur à la moyenne 2<sup>e</sup> situation la moins favorable depuis 27 ans

## COURS D'EAU

/ p.5

La totalité des stations avec un débit inférieur à leur moyenne.

## ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

/ p.8

19% des stations sans écoulement

## MESURES DE RESTRICTION

/ p.9

Prolongation de certaines mesures

## ÉDIT'EAU

Les pluies de décembre ont été déficitaires par rapport aux normales. Le bilan hydrique depuis novembre est positif partout, de l'ordre de 100 à 200mm.

Ainsi, la situation des nappes souterraines s'est dégradée par rapport au mois précédent, puisque 89% des piézomètres indiquent encore un niveau inférieur à la moyenne. C'est la 2<sup>e</sup> situation la moins favorable de ces 27 dernières années à la même période.

La totalité des cours d'eau suivis indique un débit mensuel inférieur aux moyennes de saison, et les déficits restent marqués, voire très marqués.

Des soutiens d'étiage par les barrages-réservoirs ont débuté dès mai. Les taux de remplissage en Charente et en Deux-Sèvres sont inférieurs à leurs moyennes.

Prolongation de certaines mesures de restriction, notamment en Vienne et Deux-Sèvres.

# Sommaire

<b>EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)</b>	/ p.2
<b>PLUVIOMÉTRIE</b>	/ p.3
<b>NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES</b>	/ p.4
<b>DEBITS DES COURS D'EAU</b>	/ p.5
<b>TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS</b>	/ p.7
<b>ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES</b>	/ p.8
<b>MESURES DE RESTRICTION</b>	/ p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, le BRGM, les préfetures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale  
de la Biodiversité  
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la  
Région Nouvelle-Aquitaine

Avec le concours financier de  
l'Union Européenne  
(fonds FEDER)



Et la participation de :  
DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Agence de l'eau Adour-Garonne  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Département de la Vienne  
Département des Deux-Sèvres

# DECEMBRE 2022 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



## THOUET ET SÈVRE NANTAISE

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -50% / normale

**NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 6 inférieurs dont 2 aux maxima. Evolution : 4 en baisse, 3 en hausse.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations avec un déficit très important (>-80%), 5 en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 3 en léger déficit

## SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -50% / normale

**NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres proches de la moyenne, 14 inférieurs. Evolution : 2 en baisse, 16 en hausse. 2 indéterminés

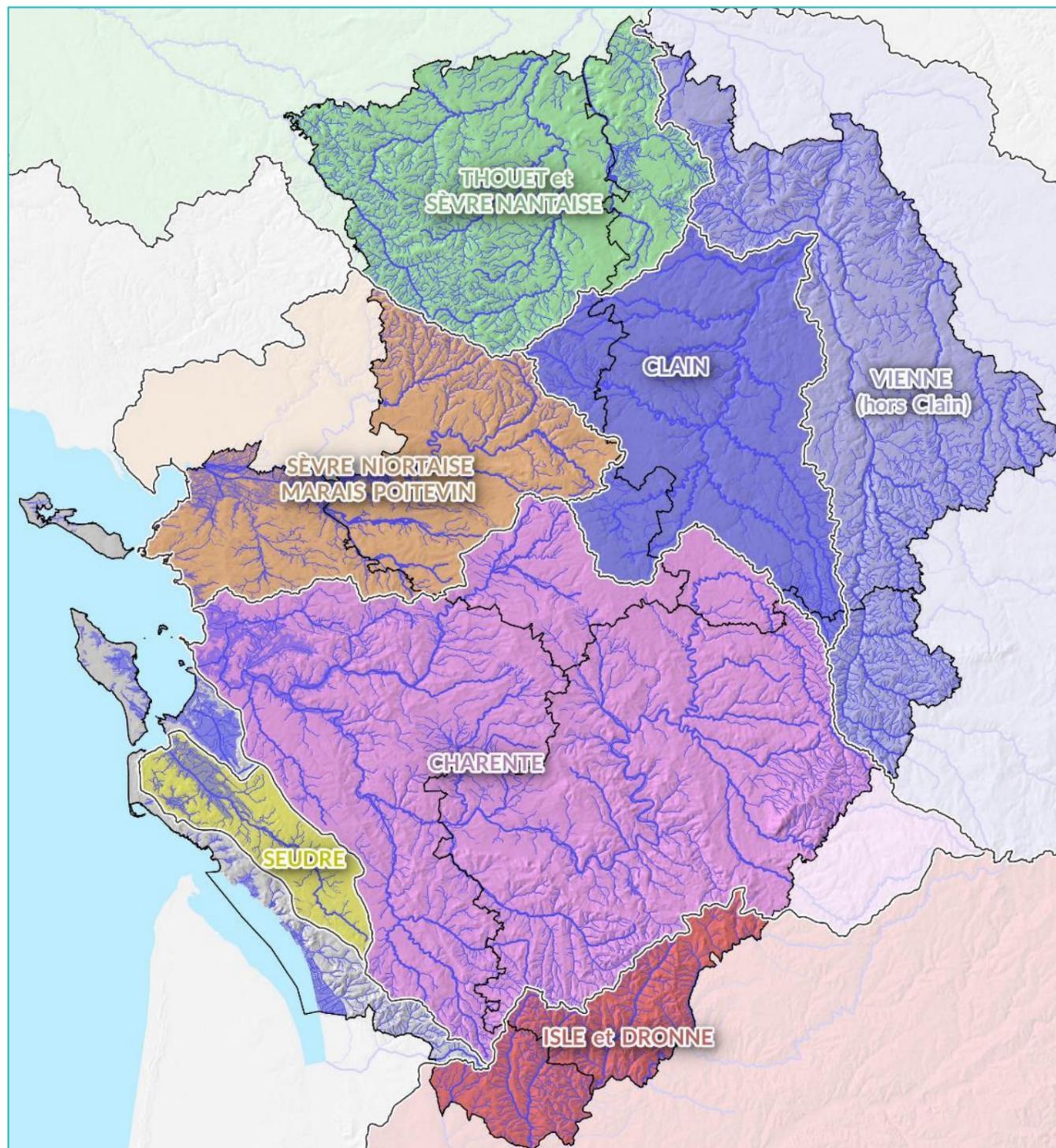
**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 stations en déficit marqué par rapport à sa moyenne (entre -50 et -80%), 1 en léger déficit

## SEUDRE

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -50% / normale

**NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en déficit marqué, 1 station en déficit très marqué par rapport à la moyenne (> -80%)



## VIENNE (hors Clain)

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -75% / normale

**NIVEAUX DES NAPPES** : 5 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2 en hausse, 3 en baisse

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 5 avec un déficit très important (> -80%).

## CLAIN

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -50% / normale

**NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres supérieurs à la moyenne, 2 proches, 21 inférieurs. Evolution : 19 en hausse, 7 en baisse. 1 indéterminé.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en déficit, 7 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 1 avec un déficit très important (> -80%)

## CHARENTE

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -75% / normale

**NIVEAUX DES NAPPES** : 1 supérieur à la moyenne, 46 inférieurs, dont 1 très inférieur, et 2 proches de la moyenne. Evolution : 40 en hausse, 9 en baisse. 1 indéterminé.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en déficit, 10 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), et 4 en déficit très important (>80%)

## ISLE ET DRONNE

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -50% / normale

**NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 1 en baisse, 2 en hausse.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations en déficit marqué (entre -50 et -80%). 1 en déficit très marqué (> -80%).

### Légende – Pictogrammes

Précipitations  
X : nombre de stations de la couleur indiquée  
Y : nombre de stations total du bassin

Niveaux des nappes  
XY

Débits des cours d'eau  
XY

### Légende – couleurs des pictogrammes

Très supérieur à la moyenne / excédent important

Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent

Conforme à la moyenne

Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit

Très inférieur à la moyenne / déficit marqué

Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

# PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine

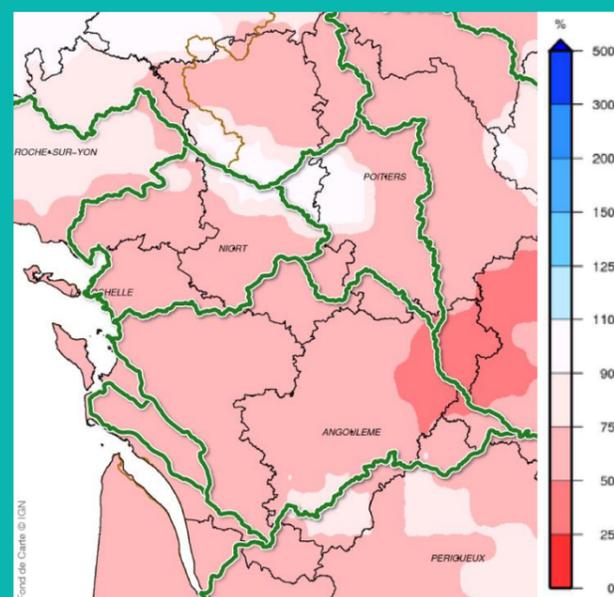
Bulletin mensuel de septembre 2022 édité le 05 janvier 2023.

Dans ce bulletin sont utilisées les nouvelles normales de référence sur la période 1991-2020.

## Pluviométrie du mois de décembre 2022

Les cumuls mensuels sont de 30 à 50 mm sur le nord-est de la Charente et le nord de la Vienne, de 100 à 150 mm au centre des Deux-Sèvres et de 50 à 100 mm ailleurs.

Ils sont déficitaires de 25 à 50 % sur la majeure partie du bassin, avec des déficits plus marqués, de 50 à 75 %, sur le nord-est de la Charente et plutôt conformes du centre des Deux-Sèvres et à l'est du secteur de Poitiers.



Carte des rapports aux normales 1991/2020 des précipitations de décembre 2022

## Cumuls aux quatre principales stations

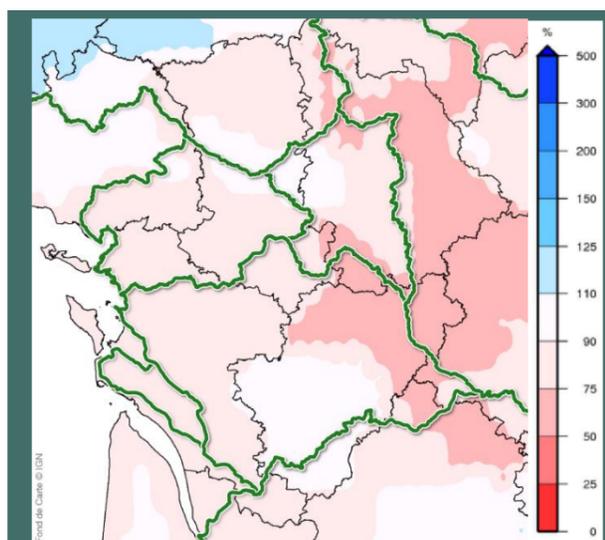
Les cumuls pluviométriques du mois de décembre 2022 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles aux stations de Cognac (-35%), La Rochelle (-52%), Niort (-57%), et Poitiers (-22%).

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
NOVEMBRE	DECEMBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
113.7	54.6	81.5	43.0	84.7	42.0	59.7	56.4
(87,9)	(84,1)	(94,6)	(89,5)	(92,3)	(97,4)	(74,8)	(72,6)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1991-2020) sont écrits entre parenthèses (en mm).

## Pluviométrie cumulée de novembre à décembre 2022

Les cumuls depuis novembre sont déficitaires partout, de manière plus marquée, de 25 à 50 %, au nord de la Charente et sur la moitié est de la Vienne.



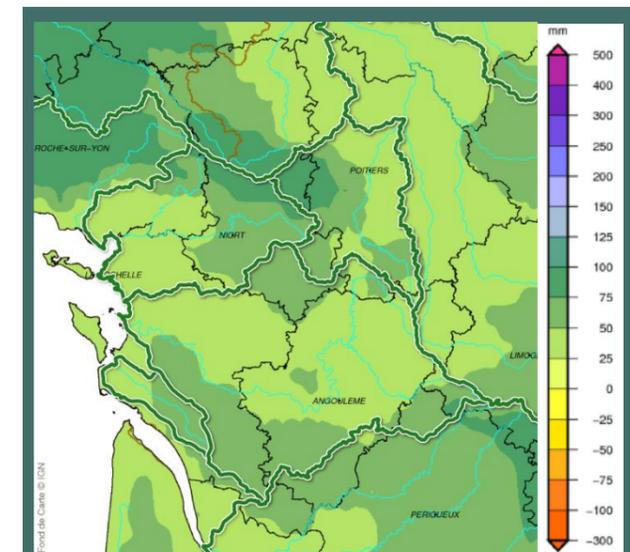
Carte des rapports aux normales 1991/2020 des précipitations (nov. à déc. 2022)

## Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Le bilan hydrique mensuel est de 75 à 100 mm sur le centre des Deux-Sèvres, de 50 à 75 mm du sud de la Charente-Maritime au sud Charente, et sur le sud et nord-ouest des Deux-Sèvres, de 25 à 50 mm ailleurs.

Le bilan hydrique depuis le début de l'année hydrologique (novembre dernier) est positif partout, de 100 à 200 mm, sur la Charente-Maritime, la Charente, les 2/3 sud des Deux-Sèvres et le secteur situé à l'ouest de Poitiers.

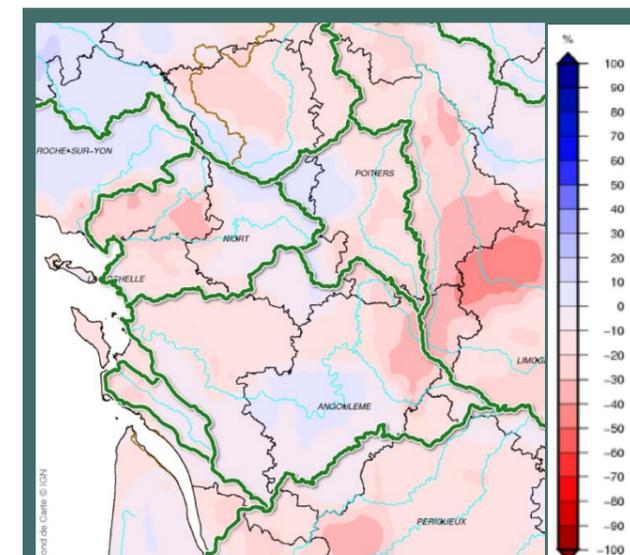


Cumul des pluies efficaces de décembre 2022

## Humidité dans les sols superficiels

Au 1er janvier, les sols sont bien humidifiés sur le centre et le sud-est des Deux-Sèvres, le sud de la Charente.

Ils sont plutôt secs sur le nord des Deux-Sèvres et de la Vienne.



Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols le 1er janvier 2023



Pour en savoir plus ...

<https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>

Retrouvez dans cette rubrique les bilans climatiques nationaux, les résumés climatiques régionaux, les prévisions saisonnières, les points neige et les bilans hydrauliques des sols.

# NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réaion Nouvelle-Aquitaine. BRGM : traitements ARB NA

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

En 2021-2022, la période de reconstitution des ressources en eau s'est enclenchée relativement tard (fin décembre) après une période de sécheresse. Malgré des précipitations importantes en décembre, début mars la situation apparaît plutôt défavorable, à la veille de la période d'étiage durant laquelle débute la phase de vidange des ressources en eau. La succession de trois mois secs ensuite (mars, avril, et mai), confirme cette situation, malgré un mois de juin pluvieux en dernière décade. Celui-ci a ensuite été suivi de 2 mois très secs, juillet et août, puis d'un mois de septembre peu arrosé. Le mois d'octobre ensuite, très sec et chaud, a été dans la continuité des mois précédents. Fin novembre, on observe une remontée des niveaux, mais la majorité d'entre eux reste toutefois inférieure à la moyenne.

La situation observée fin décembre ne s'est pas améliorée par rapport au 30 novembre, avec **98 piézomètres** présentant un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **89% du parc** tous types de nappes confondus (83% fin novembre). **11%** des piézomètres indique des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (17% fin novembre).

Fin décembre, **28 piézomètres** sur 111 présentent une **baisse** par rapport au mois précédent.

**Au 31 décembre, la situation de 2022, se situe au 2<sup>e</sup> rang des situations les moins favorables de ces vingt-sept dernières années, juste derrière 2005.**

## Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

**4%** des piézomètres sont **proches ou supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (6% fin novembre), dont 3% proche de la moyenne ; **75 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (**96%**).

Pour les nappes captives :

**30%** des niveaux piézométriques sont **proches à supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (42% fin novembre), dont **15%** proche de la moyenne ; **23 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (**70%**).

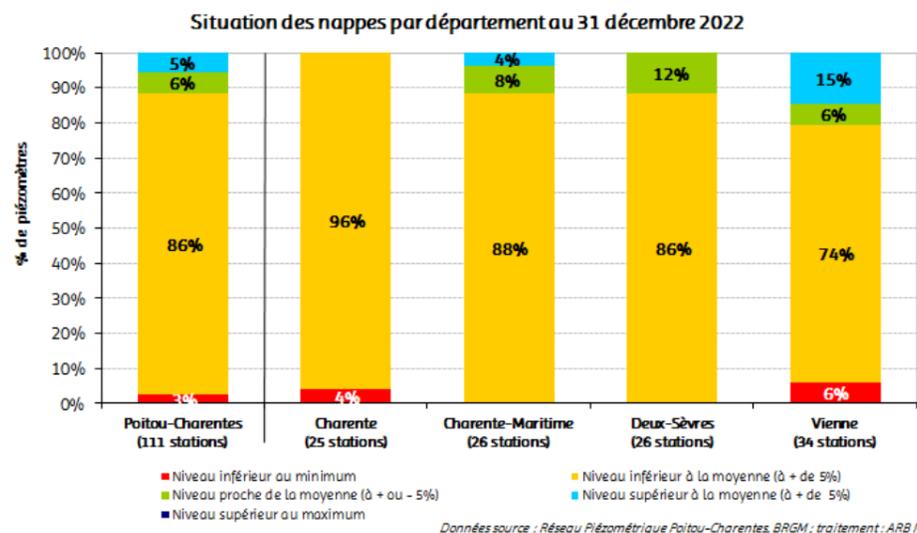
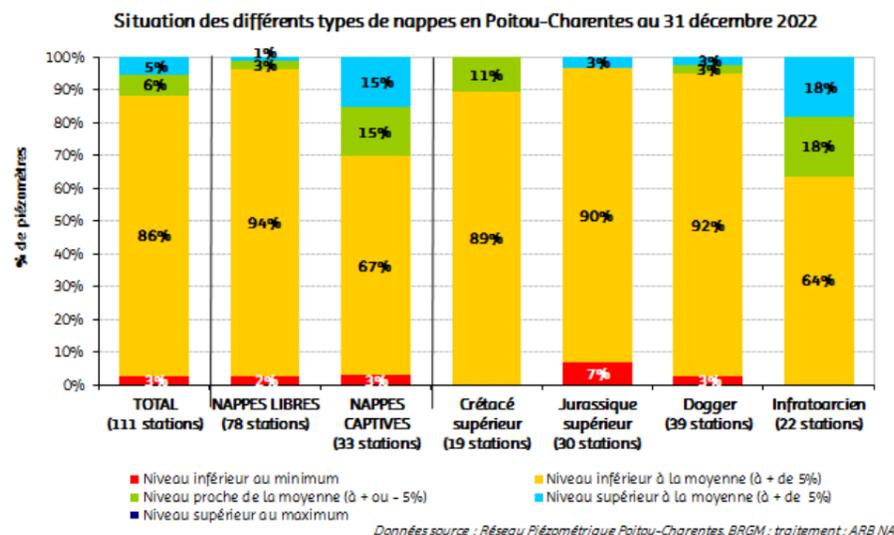
## Synthèse par département

**En Charente :** la situation **s'est dégradée** fin décembre par rapport à fin novembre, avec **aucun** piézomètre **proche** de la moyenne (16% fin novembre) ; **25 piézomètres** (sur 25) sont inférieurs à la moyenne fin décembre, soit **100%**.

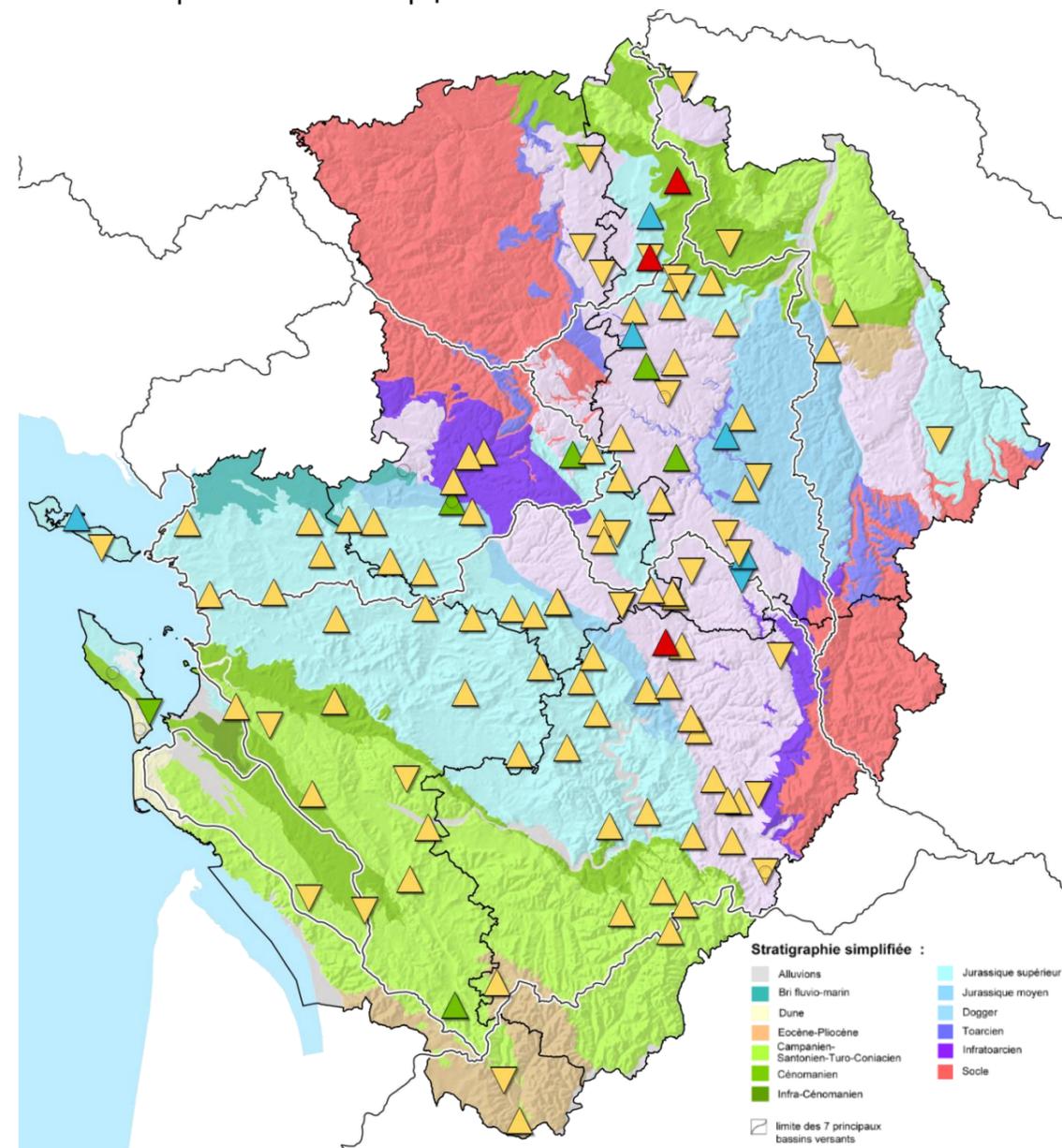
**En Charente-Maritime :** la situation observée fin décembre est **identique** à celle observée fin novembre: en effet, **12%** des piézomètres se situent **proches à supérieurs** à la moyenne (12% fin novembre). **23 piézomètres** (sur 26) sont en dessous de la moyenne (**88%**).

**En Deux-Sèvres :** la situation fin décembre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin novembre: **12%** des piézomètres sont **proches de** la moyenne (14% ≥ fin novembre) ; **23 piézomètres** (sur 27) sont en dessous de la moyenne (**86%**).

**En Vienne :** la situation fin décembre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin novembre, puisque **21%** des piézomètres présentent un niveau **proche à supérieur** à la moyenne, contre 23% fin novembre ; **27 piézomètres** (sur 34) sont inférieurs à la moyenne (**80%**).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 décembre 2022



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :  
- au mois précédent :  
- à l'historique des mesures :

- ▲ Hausse
- Stable
- ▼ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum



Pour en savoir plus ...

[www.piezo-poitou-charentes.org](http://www.piezo-poitou-charentes.org)

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

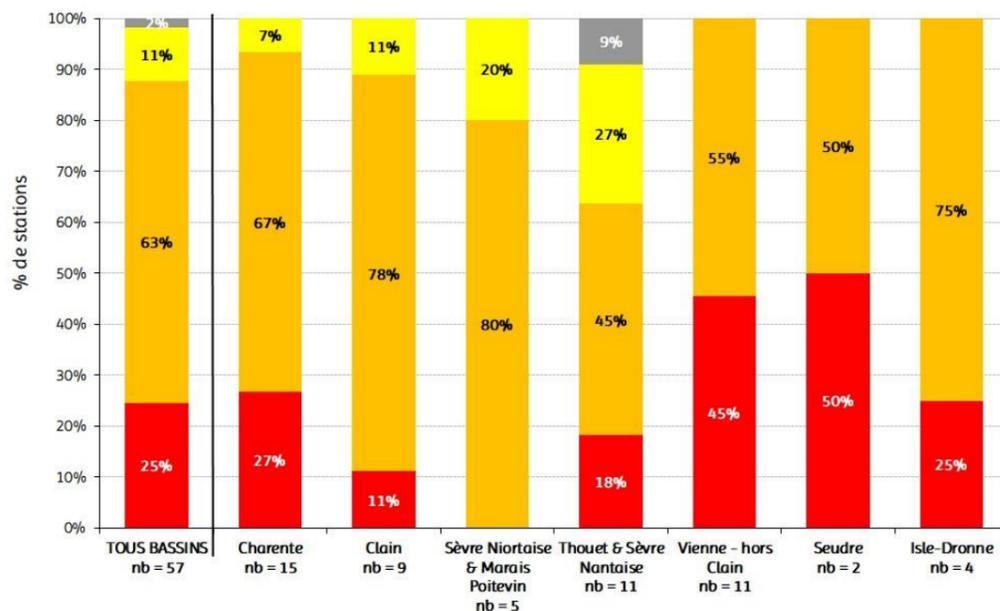
# DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prédiction des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

Courant décembre, tous les débits des cours d'eau ont été inférieurs aux moyennes de saison. Ainsi, la totalité des stations du territoire présente un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de décembre. Les déficits sont marqués voire même très importants (88 % des stations avec un déficit compris entre 50% et 100%).

Hydraulicité DECEMBRE 2022 - Situation sur les principaux bassins en Poitou-Charentes



Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.

Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	DECEMBRE 2022	
			Débit moyen mensuel par rapport au DOE	Débits moyens journaliers par rapport au DCR
La Vienne à Ingrandes	21	16	44.47	>DOE / >DCR
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1.9	5.96	>DOE / >DCR
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0.5	0.2	8.23	>DOE / >DCR
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1.2	7.36	>DOE / >DCR
La Dronne à Bonnes	2.6	1.8	6.73	>DOE / >DCR
La Charente à Vindelle [Coursac]	3	2.5	8.41	>DOE / >DCR
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0.1	0.025	0.24	>DOE / >DCR

Unités : m³/s

Nota - Débit Objectif d'Etiage (DOE) / Débit de Crise (DCR) : dans le présent bulletin, la valeur des DOE et DCR est comparée aux débits moyens mensuels, ce qui diffère de l'évaluation du respect de ces valeurs au sens des SDAGE.



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

Suivez les débits quotidiennement

## Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 \*), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s ».

\* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

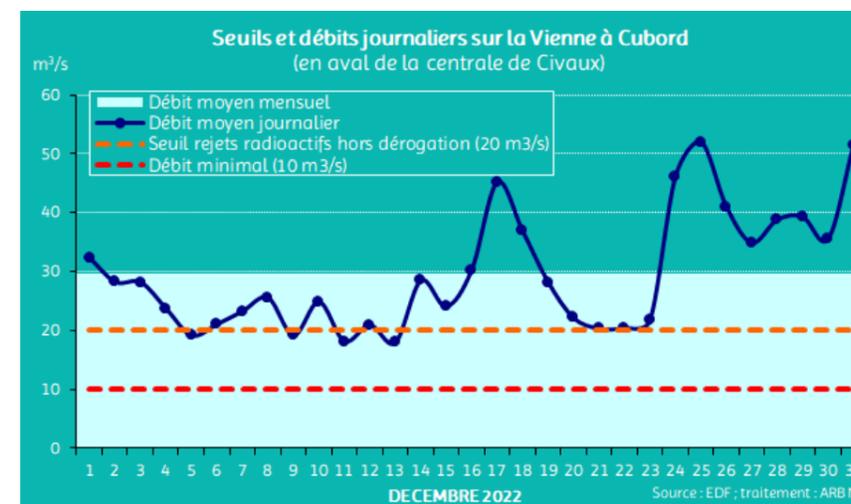
La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une information de l'ASN. Un régime dérogatoire permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des rejets entre 10 et 20 m³/s. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 51.54 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 63.35 m³/s

Le débit de la Vienne a fluctué autour de 20 m³/s entre le 3 et le 13 décembre, puis a nettement augmenté au cours de 3 épisodes pluvieux en seconde partie du mois, notamment le 25 (52 m³/s), et en fin de période (51.5 m³/s).

Courant décembre le débit journalier est resté au-dessus du débit minimal (10 m³/s), autorisant la centrale à fonctionner. Par contre, il est resté sous le seuil minimal pour les rejets radioactifs hors dérogation (20 m³/s), pendant quatre jours, la première quinzaine du mois. En conséquence, les effluents ont été stockés dans l'attente de conditions de débit autorisant les rejets.

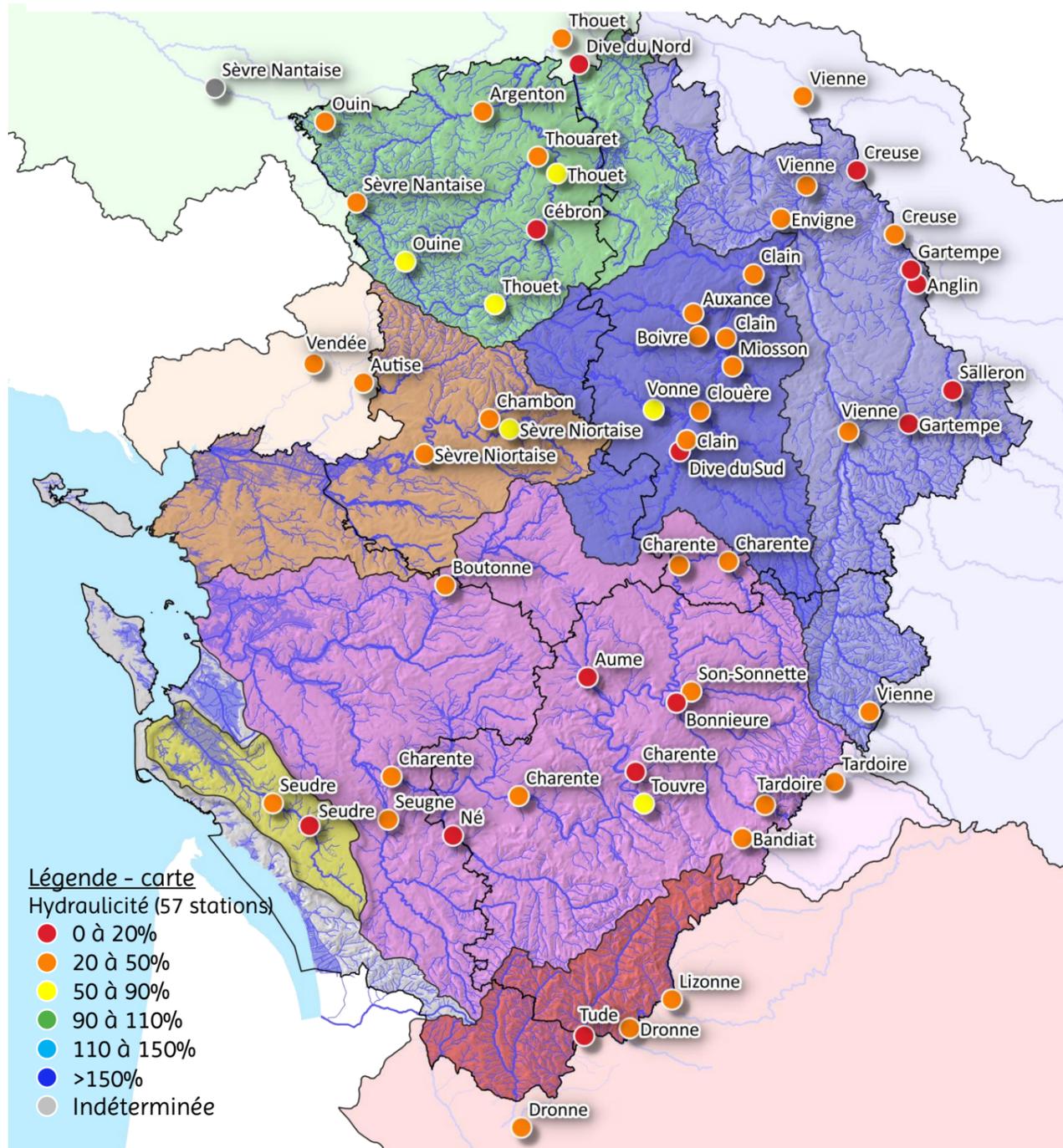
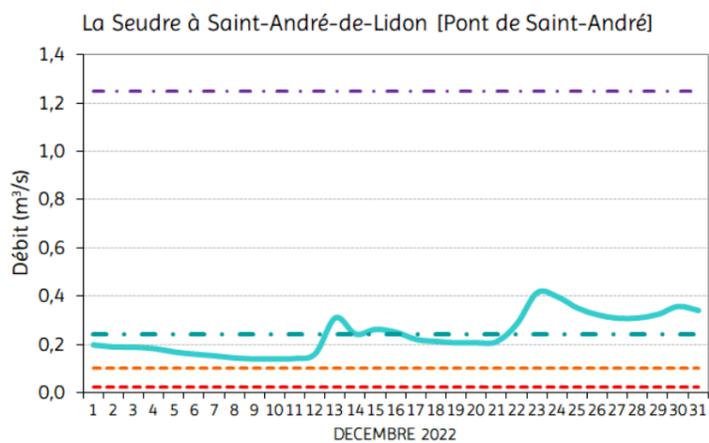
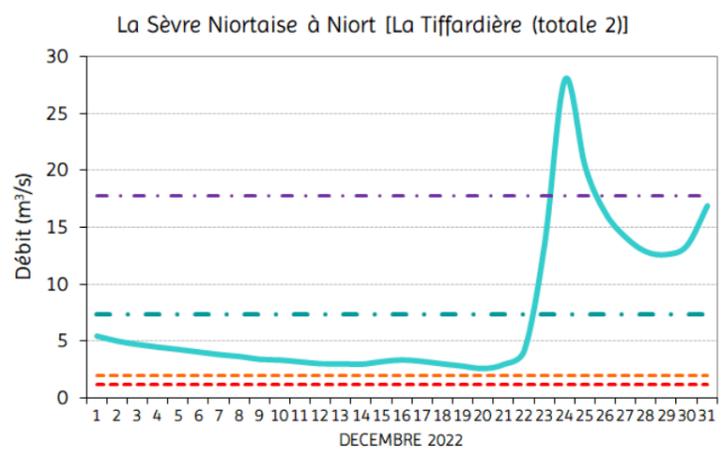
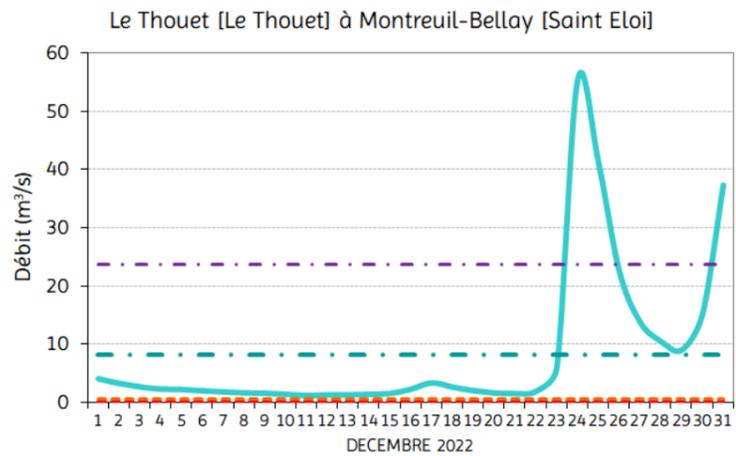


Pour en savoir plus ...

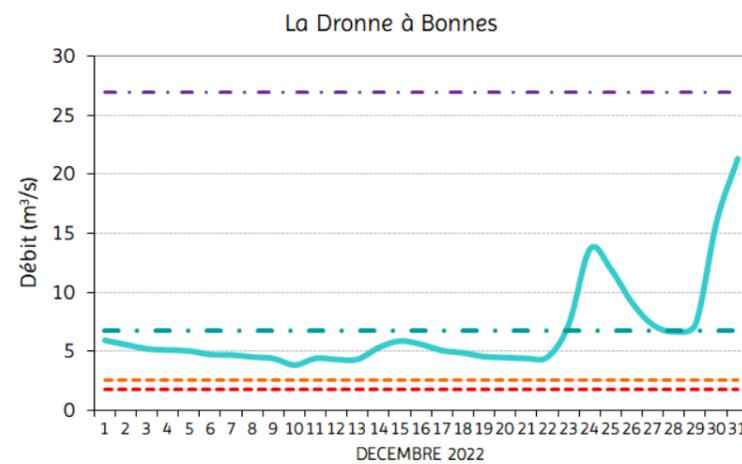
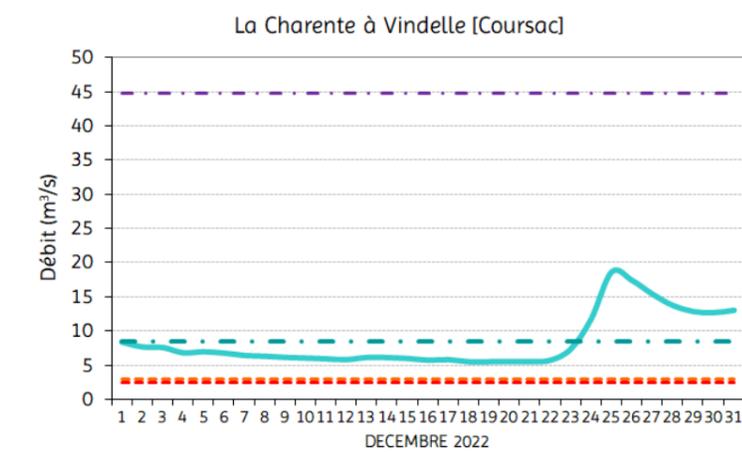
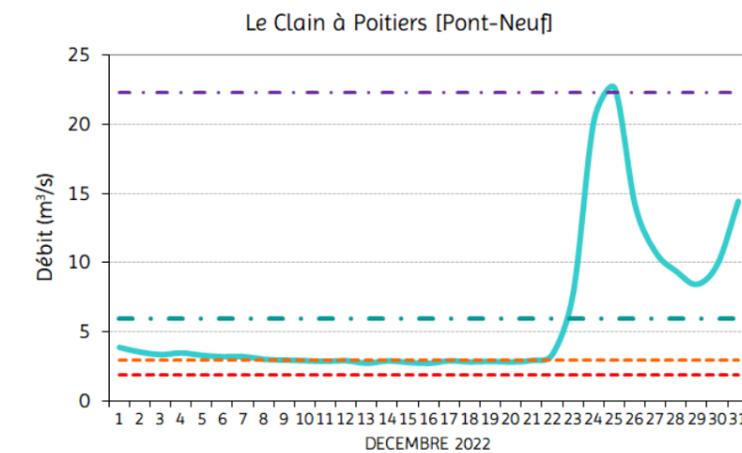
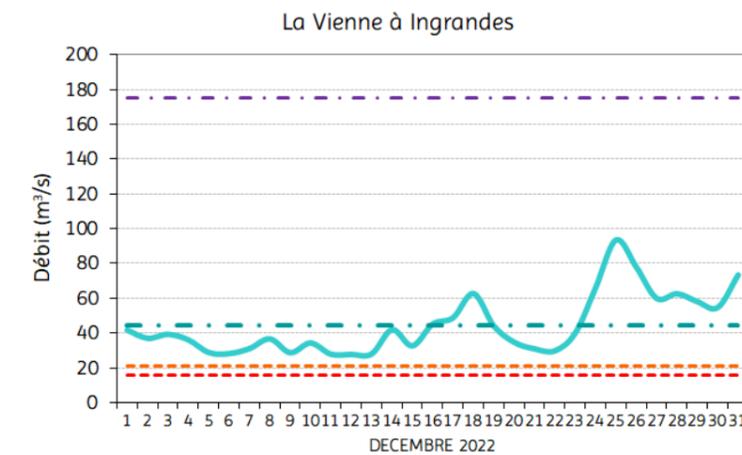
<https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-civaux>

Consultez la page du site d'EDF dédiée à la centrale nucléaire de Civaux

Carte Hydraulicité DECEMBRE 2022 - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel



**Légende - carte**  
 Hydraulicité (57 stations)  
 ● 0 à 20%  
 ● 20 à 50%  
 ● 50 à 90%  
 ● 90 à 110%  
 ● 110 à 150%  
 ● >150%  
 ● Indéterminée



**Légende – graphiques débits du mois**

	Débit journalier		Débit Objectif d'Étiage (DOE)
	Débit moyen mensuel		Débit de Crise (DCR)
	Débit moyen mensuel interannuel		

Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine.  
 Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

# TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

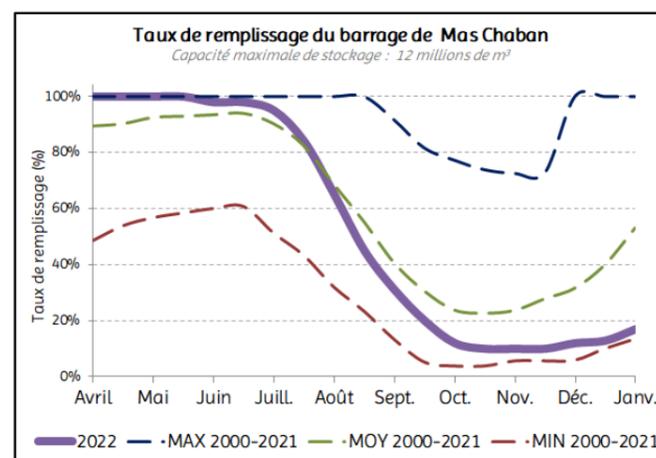
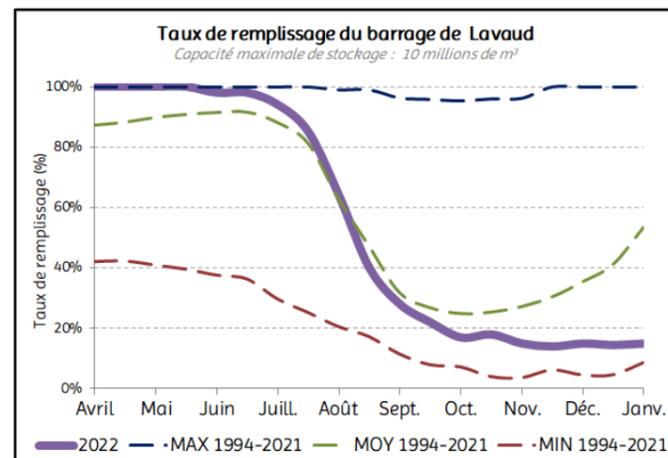
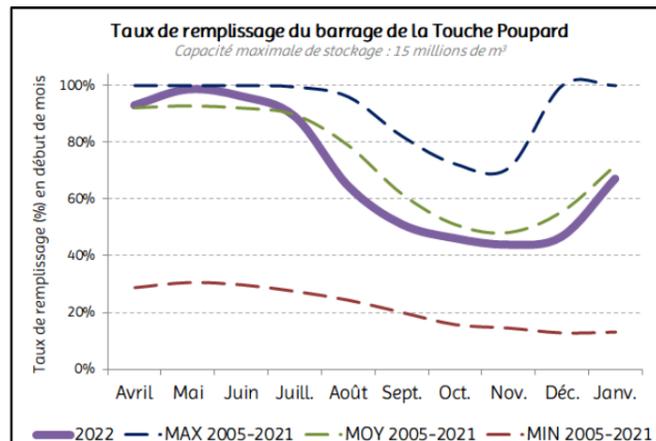
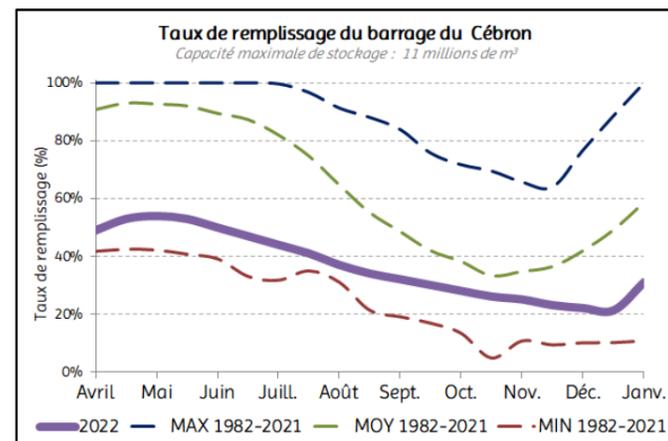
Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

Les taux de remplissage maximum ont été atteints dès le mois de janvier pour Lavaud et Mas Chaban, et début mai pour la Touche-Poupard. En revanche, le Cébron n'était rempli qu'à moitié à la veille de la période de soutien d'étiage.

En hausse, les volumes d'eau stockés début janvier par les barrages du Cébron, de Mas Chaban, et de la Touche Poupard, sont inférieurs à leurs niveaux moyens, voire très inférieur, notamment pour Mas Chaban. Celui de Lavaud, stable, est lui aussi très inférieur à sa moyenne.

Pour rappel, en Charente, jamais une campagne de soutien d'étiage n'avait commencé aussi tôt dans la saison (19 mai). Le précédent record d'ouverture datait de 2011, année très sèche, avec une ouverture le 6 juin 2011.

Sur la Touche Poupard, les lâchers ont également commencé plus tôt qu'habituellement.



Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

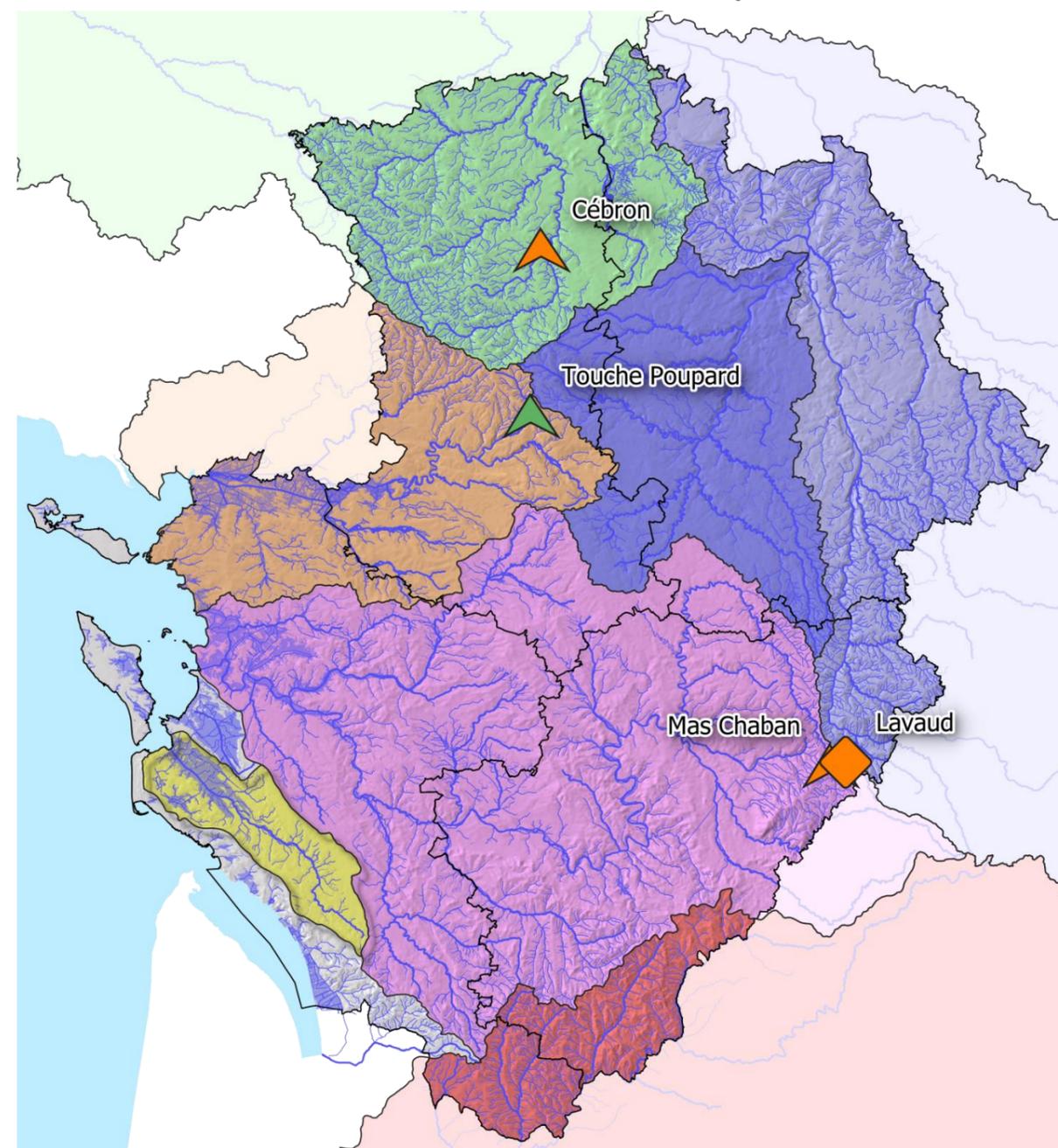
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin décembre 2022 - début janvier 2023



## LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| - par rapport au mois précédent : | - par rapport à l'historique des mesures : |
| ▲ Hausse                          | ■ Supérieur ou égal au maximum             |
| ◊ Stable                          | ■ Supérieur à la moyenne de plus de 5 %    |
| ▼ Baisse                          | ■ Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %   |
| ○ Non déterminé                   | ■ Inférieur à la moyenne de plus de 5 %    |
|                                   | ■ Inférieur à la moyenne de plus de 25 %   |
|                                   | ■ Inférieur au minimum                     |
|                                   | ■ Non déterminé                            |

# ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.



Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Étiages en Poitou-Charentes  
Campagne complémentaire de fin décembre 2022

## Observatoire National Des Étiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Étiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

En lien avec la situation quantitative délicate, différentes campagnes complémentaires ont eu lieu depuis le début d'année 2022 dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente, et de la Charente-Maritime.

Une nouvelle campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin décembre dans les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, et de la Vienne (voir résultats dans le tableau).

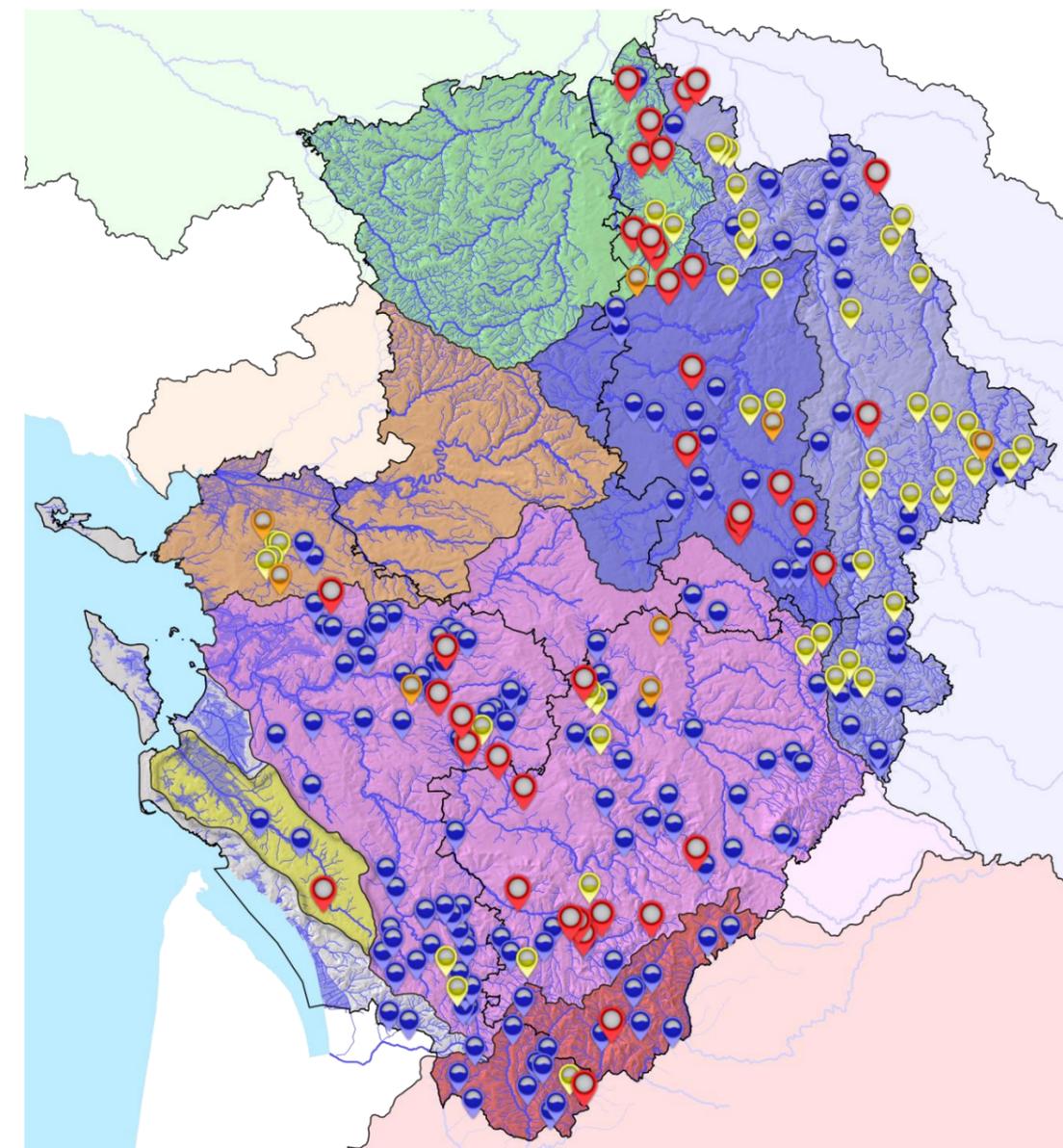
	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	47	66%	71	79%			39	41%	157	62%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	11	15%	8	9%			29	31%	48	19%
stations classe 2 "écoulement non visible"	2	3%	4	4%			5	5%	11	4%
stations classe 3 "assec"	11	15%	7	8%			21	22%	39	15%
Total stations	71	100%	90	100%			94	100%	255	100%
Indice ONDE *	8.3		9.0				7.5		8.3	

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin décembre 2022

En lien avec les conditions météorologiques, la situation hydrologique s'est légèrement améliorée pour les milieux aquatiques. En effet, **62%** des stations présentent un cours d'eau avec un écoulement visible acceptable, tandis que **19%** des stations sont sans écoulement.

Les départements de la **Charente et de la Vienne**, sont particulièrement concernés, puisque **24%** des points observés sont en assec ou en écoulement non visible. La situation est également délicate en **Charente-Maritime**, avec **12%** des points en assec ou en écoulement non visible.

\* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante :  $(5 * N2 + 10 * N1) / N$  ; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB

<https://onde.eaufrance.fr>

Observatoire national des étiages - Eaufrance

# MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

Après la phase de consultation du public, **les arrêtés cadre 2022 ont été signés par les préfets**. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables.

La période d'application de ces arrêtés cadre a pris fin au 31 octobre 2022. Néanmoins compte-tenu de la stabilisation des ressources en eau à des niveaux historiquement bas, des faibles prévisions météorologiques, de la baisse des pressions de prélèvements sur les milieux et de la nécessité de rester attentifs à la fragilité de la ressource en eau, des mesures de restriction ont été reconduites pour les différents usages dans plusieurs départements.

## Suivi des mesures de restriction en décembre 2022

### Département de la Vienne

Fin novembre, une prolongation des mesures de restriction ou de suspension des usages de l'eau publics ou privés dans le département de la Vienne a fait l'objet d'un nouvel arrêté applicable au 1<sup>er</sup> décembre 2022. Ainsi, les mesures relatives aux prélèvements à partir du milieu naturel (cours d'eau, forage, puits, plan d'eau connecté), ainsi que l'interdiction de remplissage des plans d'eau et de manœuvre de vannes, ont été prolongées jusqu'au 15 janvier 2023 sur l'ensemble du département de la Vienne. [Communiqué de presse du 30 novembre 2022](#)

### Département des Deux-Sèvres

La situation hydrologique des nappes et cours d'eau s'est nettement améliorée en novembre mais demeure néanmoins « précaire » sur les bassins du Lambon, de Mignon-Courance, du Clain, du Dive du Nord et du Thouet amont.

Dans ce contexte, des mesures de restriction sont levées et d'autres sont maintenues à partir du mardi 6 décembre 2022 à 8h00 sur ces différents sous-bassins et s'appliquent pour les usages publics ou privés. [Communiqué de presse du 02 décembre 2022](#)

### Département de la Charente-Maritime

Des mesures de restriction ont été prolongées en décembre notamment l'interdiction de remplissage des plans d'eau et réglementant la manœuvre de tous les ouvrages hydrauliques sur l'ensemble des cours d'eau et marais, et l'interdiction des prélèvements d'eau en vue du remplissage ou du maintien à niveau des retenues et plans d'eau à usage d'irrigation.

[Arrêtés de restriction](#) du 1<sup>er</sup> et du 15 décembre.



### Pour en savoir plus ...

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/public/>

Site de l'information sécheresse du Gouvernement

<https://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau/Des-mesures-de-limitation-ou-suspension-temporaire> - Site de la préfecture de la Vienne

<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-peche/Gestion-de-la-ressource-en-eau> - Site de la préfecture des Deux-Sèvres

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource/Suivi-hivernal-2022-2023> - Site de la préfecture de la Charente-Maritime

<https://www.charente.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Chasse-Eau-Risques/Gestion-de-l-eau> - Site de la préfecture de la Charente



Le Clain à Chasseneuil (86), le 19 décembre 2022 Photo : ARB NA



Le Clain à Chasseneuil (86), le 19 décembre 2022. Photo : ARB NA

# Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin  
Bulletin n°208 – Décembre 2022

Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,  
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA  
*Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)*  
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

-----

Consulter les bulletins de situation hydrologique  
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.  
*Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine*  
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de  
la Biodiversité  
Nouvelle-Aquitaine**



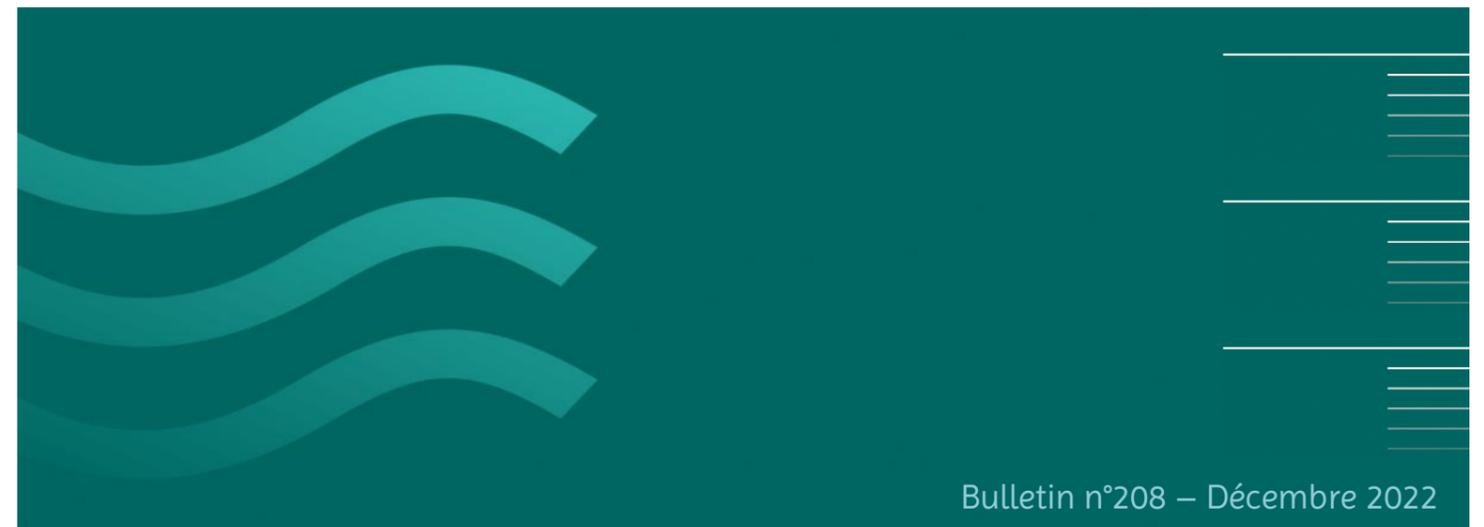
**Action financée par la  
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de  
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :  
DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Agence de l'eau Adour-Garonne  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Département de la Vienne  
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°208 – Décembre 2022